

LA MEDICALE VIE-PREVOYANCE
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 50-56 rue de la Procession - 75015 PARIS

RAPPORT D'ACTIVITE

EXERCICE 2013

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Conformément à la loi et à nos statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale, pour vous exposer la situation et l'activité de votre association, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

1) ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

Le chiffre d'affaires de la Médicale Vie-Prévoyance progresse de 19,5% en nombre de contrats et de 11,3% en valeur. Sur l'ensemble du portefeuille les résiliations augmentent de 21,1% en valeur et de 10,4% en nombre de contrats. Le portefeuille maintient son développement avec une augmentation de 6,3% en chiffre d'affaires et de 2,8% en nombre de contrats.

L'activité par branche est détaillée ci-dessous :

- Frais de santé :

Les affaires nouvelles stagnent par rapport à 2012, avec un chiffre d'affaire identique à celui de fin 2012. Le taux de résiliation enregistre une hausse sensible (+ 27,9% en valeur et + 23,4% en nombre de contrats). L'évolution du portefeuille reste positive (+ 5,6% en nombre de contrats et + 8,4% en valeur).

La nouvelle formule, commercialisée depuis le 1^{er} septembre 2013, ne porte pas encore ses fruits, mais une légère reprise des ventes se fait sentir dans les agences.

- Crédit :

L'assurance-crédit a effectué un redressement spectaculaire et enregistre, en 2013, une évolution de + 49% en nombre de contrats et de + 54,8% en valeur. Les résiliations correspondant essentiellement aux fins de contrats, le taux de résiliations n'est pas significatif. Le portefeuille augmente de 2,1% en nombre de contrats et de 3,3% en valeur.

- Prévoyance :

Sur 2013 les affaires nouvelles reculent de 5,7% en nombre de contrats et de 7% en valeur. Le réaménagement du contrat MEDIPRAT laisse espérer une amélioration du chiffre d'affaires pour 2014. Le taux de résiliation est en augmentation (+15,5% en nombre de contrats et +22% en valeur). Le portefeuille augmente faiblement en nombre de contrats (+1,6%). L'augmentation du chiffre d'affaires du portefeuille de 10 M€ est portée par l'indexation.

- Activité Vie

Le chiffre d'affaires vie à fin décembre 2013 réalisé avec PREDICA s'élève à 58 M€ soit une augmentation de 0,8%. Celui réalisé par SPIRICA s'élève à 5,5 M€.

Le chiffre d'affaires vie global à fin décembre 2013, porté par le bon démarrage du contrat Médicale Sérénité de SPIRICA, s'élève à 64 M€ en progression de 10,4%. Le nombre de contrats en portefeuille est de 25 682 contrats pour une valeur globale d'environ 720 M€.

Les contrats Médicale Investissements et Médi-Retraite ont enregistré en 2013 des sorties respectivement de 17 M€ et de 11 M€. Ces mouvements n'ont rien d'exceptionnel compte tenu de l'ancienneté des contrats.

- Synthèse du chiffre d'affaires réalisé au travers des contrats souscrits par l'association sur les 5 derniers exercices :

Le chiffre d'affaires réalisé au travers des contrats souscrits par l'Association aussi bien en Prévoyance – Frais de santé qu'en Epargne est le suivant :

En M€

	<i>Exercice 2009</i>	<i>Exercice 2010</i>	<i>Exercice 2011</i>	<i>Exercice 2012</i>	<i>Exercice 2013</i>
<i>Prévoyance – Frais de Santé – Assurance-Crédit</i>	201	214	226	241	257
<i>Epargne - Retraite</i>	66,1	63,1	71,3	59,2	64,2

2) RENTES D'INVALIDITE :

Concernant le risque invalidité, les provisions sur les sinistres connus sont calculées sur la base, d'une part, des rentes invalidité en cours et, d'autre part, des probabilités de passage en rentes d'invalidité pour les sinistres incapacité de travail en cours.

Une provision complémentaire est constituée pour les sinistres tardifs et les aggravations. Cette provision est déterminée à partir d'une étude sur la sinistralité par exercice de survenance.

En 2013, le taux technique dans le calcul des provisions est passé à 2,00 % (contre 2,25% en 2012).

A compter du 1^{er} juillet 2013, les rentes trimestrielles servies à terme échu ont été revalorisées de 1,50 %.

Le tableau ci-après présente le détail des rentes invalidité en cours par produit :

Produit	Exercice 2009		Exercice 2010		Exercice 2011		Exercice 2012		Exercice 2013	
	Nombre	Provisions								
PLAN DE PROTECTION MEDIPRAT	1	48 K€	1	38 K€	1	54 K€	1	16 K€	1	8 K€
PLAN DE PREVOYANCE PHARMACIENS	1	151 K€	1	141 K€	1	126 K€	2	179 K€	2	155 K€
GROUPE INFIRMIERE N° 151	141	7 155 K€	144	6 632 K€	141	6 668 K€	152	6 873 K€	152	6 529 K€
PROTECTION ACCIDENT MALADIE MEDIPRAT	116	12 620 K€	117	12 648 K€	112	11 595 K€	113	11 370 K€	95	9 537 K€
PROTECTION ACCIDENT MALADIE DENTISTES	36	4 237 K€	37	4 249 K€	35	3 967 K€	28	3 375 K€	26	3 156 K€
PROTECTION ACCIDENT MALADIE VETERINAIRES	8	1 064 K€	8	999 K€	9	1 062 K€	10	1 008 K€	9	879 K€
ASSURANCE PREVOYANCE MEDIPRAT	125	23 649 K€	147	26 755 K€	180	30 334 K€	212	38 666 K€	228	43 438 K€
ASSURANCE PREVOYANCE MEDIPRAT DENTISTES	65	13 733 K€	66	13 976 K€	71	14 747 K€	68	16 299 K€	71	16 268 K€
ASSURANCE PREVOYANCE MEDIPRAT PHARMACIENS	5	811 K€	6	904 K€	8	1 085 K€	12	2 284 K€	11	2 185 K€
ASSURANCE PREVOYANCE MEDIPRAT VETERINAIRES	11	3 131 K€	11	3 630 K€	11	3 700 K€	14	4 812 K€	12	3 574 K€
ASSURANCE PREVOYANCE MEDIPRAT BIOLOGISTES	3	1 003 K€	3	969 K€	2	892 K€	2	874 K€	3	1 261 K€
PROTECTION ACCIDENT MALADIE PHARMACIENS	1	183 K€	1	149 K€	1	212 K€	3	246 K€	3	256 K€
Total	513	67 784 K€	542	71 090 K€	572	74 443 K€	617	86 002 K€	613	87 245 K€

3) CONTRATS D'EPARGNE ASSURANCE VIE SOUSCRITS AUPRES DE PREDICA :

Les résultats de l'exercice 2013 ont permis de revaloriser les encours à effet du 31/12/2013 au taux de :

Produits	Taux 2012	Taux 2013	TMA 2014
----------	-----------	-----------	----------

Produits commercialisés

MEDICALE SERENITE	3,81%	3,70%	0,00%
MEDICALE INVESTISSEMENT 2	3,20%	3,00%	1,00%
MEDICALE HORIZON 2	2,75%	2,75%	1,00%
MEDICALE HORIZON MADELIN 2	3,20%	3,00%	1,00%

Produits fermés à la commercialisation

MEDICALE INVESTISSEMENT 1	3,20%	3,00%	1,00%
MEDIC-EPARGNE 1 et 2	2,30%	1,80%	1,00%
MEDI-RETRAITE			
Souscription depuis le 01/06/95	2,25%	1,90%	1,00%
Versement programmés	4,50%	4,50%	1,00%
Versement libres avant le 31/12/97	4,50%	4,50%	1,00%
Versement libres depuis le 01/01/98	2,25%	1,90%	1,00%
MEDI-RESSOURCES	2,40%	1,90%	1,50%
MEDICALE RETRAITE PROFESSIONNELS 1 et 2	3,20%	3,00%	1,00%
MEDICALE RETRAITE 1 et 2	3,20%	3,00%	1,00%
MEDICALE HORIZON	2,75%	2,55%	1,00%
MEDICALE HORIZON MADELIN	3,20%	3,00%	1,00%
MEDICALE PATRIMOINE	2,70%	2,50%	1,00%
MEDICALE EPARGNE (PEP et non PEP)	2,30%	1,80%	1,00%
MEDICALE REVENUS	2,40%	1,90%	1,50%

4) ARRETE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2013 ET BUDGET 2014 ET 2015

a) Comptes de l'association

Le conseil d'administration en date du 2 avril 2013 a, conformément à l'article 6 des statuts, et afin de faire face aux frais de fonctionnement de l'Association, augmenté le montant de la cotisation de 1 € à 1,30 € par nouvelles adhésions.

Au vue des nouvelles adhésions enregistrées à fin 2013, l'association bénéficie ainsi de ressources propres à hauteur de 16 195,00 € (montant des cotisations).

Il convient de rajouter au montant des cotisations :

- le report à nouveau de l'exercice 2013 à hauteur de 57 911,81 €
- les intérêts du Livret A à hauteur de 406,58 €

Les charges de l'exercice, d'un montant total de 24 182,60 €, se décomposent comme suit :

- travaux administratifs	12 789,98 €
- assurance RCMS	3 351,35 €
- frais d'organisation de l'assemblée générale	1 214,46 €
- frais de déplacement	732,32 €
- frais d'actualisation du site	1 109,89 €
- indemnités de présence	4 800,00 €
- frais bancaires	53,00 €
- frais de mission	131,60 €

Le solde de trésorerie, au 31 décembre 2013, s'élève à 45 329,71 €.

Les comptes de l'Association font apparaître au 31 décembre 2013 un résultat déficitaire de 7 569,02 €.

b) Budget 2014 et prévisionnel 2015

Ressources 2014 :

- Report à nouveau 2013 57 911,81 €
- Résultat 2013 - 7 569,02 €

Total des ressources 2014 50 342,79 €

POSTES	Budget 2013	Dépenses engagées en 2013	Budget 2014	Budget Prévisionnel 2015
Frais compte bancaire	50,00 €	53,00 €	50,00 €	55,00 €
Assurance RCMS	4 250,00 €	3 351,35 €	4 150,00 €	3 500,00 €
Indemnités administrateurs	4 500,00 €	4 800,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €
Frais de déplacement	900,00 €	732,32 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Travaux administratifs (juridiques, comptables et logistique + traitement coupons)	13 000,00 €	12 789,98 €	13 250,00 €	13 250,00 €
Frais site internet	1 300,00 €	1 109,89 €	1 150,00 €	1 150,00 €
Assemblée Générale (frais d'organisation)	2 300,00 €	1 214,46 €	2 200,00 €	2 000,00 €
Conseils d'Administration (frais d'organisation - frais de mission)	800,00 €	131,60 €	800,00 €	500,00 €
Convocation AG (Pris en charge par l'assureur)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Autres Frais de Fonctionnement (Honoraires Conseils)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL	27 100,00 €	24 182,60 €	27 100,00 €	25 955,00 €

5) RESSOURCES DE L'ASSOCIATION POUR 2014:

Le conseil d'administration a décidé, conformément à l'article 6 des statuts, et afin de faire face aux frais de fonctionnement de l'Association, de maintenir la cotisation à un montant de 1,30 € par nouvelles adhésions.

6) RAPPORT DES AVENANTS ET CONTRATS SIGNES EN 2013 PAR LE CONSEIL

Conformément à la possibilité offerte par les nouvelles dispositions réglementaires, l'assemblée générale a délégué, par décision en date du 27 septembre 2013, pour une durée maximum de dix-huit mois, le pouvoir au conseil de signer un ou plusieurs avenants aux contrats groupe souscrits, et ce dans les matières suivantes :

- adaptations des contrats directement liées à des modifications réglementaires ;
- ajout ou modification de supports dans les contrats en unités de compte ;
- modification de garantie et ajout d'options ;
- modification du seuil de versement ;
- modification des règles de conversion et des modalités d'investissement dans les contrats en unités de compte

Et plus généralement, toute modification de nature à apporter plus de clarté dans la définition ou la description des garanties dont bénéficient les adhérents

Les avenants et contrats signés en 2013 portaient essentiellement sur :

- Aménagement du produit frais de santé.

Les aménagements suivants ont été apportés au produit frais de santé :

- remplacement de la formule « sérénité » par la formule « tranquillité ».
- création de nouvelles formules.
- suppression à la vente des formules « pharmacie exclue » et « spéciale médecins ».
- ajout du forfait contraception.
- extension du champ d'application de la chirurgie de la myopie à la chirurgie réfractive.
- diminution tarifaire spécifique à la formule « découverte futur-praticien » (uniquement sur les affaires nouvelles).
- extension de la réduction « client multi détenteur » à la nouvelle formule « tranquillité ».

Ces aménagements ont pris effet le 1^{er} septembre 2013.

- Aménagement du contrat MEDIPRAT

Les aménagements suivants ont été apportés au contrat MEDIPRAT :

- prolongation de la limite d'âge de 65 à 67 ans pour les garanties incapacité temporaire. La garantie de prolongation d'activité jusqu'à 70 ans est maintenue pour les clients en portefeuille, une garantie optionnelle entre 68-70 ans est créée pour les affaires nouvelles.
- mise en place d'une garantie mi-temps thérapeutique après un arrêt total de travail.

- reconstitution de la garantie incapacité temporaire 90j après rechute lorsque cette garantie a été épuisée lors d'un 1^{er} arrêt de travail.
- alignement de la fin de garantie des rentes conjoint et éducation sur celle du décès.
- modification de la clause d'indexation contractuelle (passage de 4% à 2%) sur certains contrats groupe (228 et 232).
- couverture automatique des troubles psychologiques en Incapacité temporaire sur la totalité de la durée de garantie choisie et en invalidité.
- création d'une nouvelle garantie Invalidité (T/66).
- création d'une garantie Incapacité temporaire 1095j avec une franchise de 365j et d'une garantie Incapacité temporaire 365j avec une franchise de 14 jours et 90 jours.
- création de nouvelles franchises en Incapacité temporaire.

Les dates d'effet des modifications des clauses contractuelles se sont étalées sur le 1^{er} semestre 2014 selon les contrats.

- Modification des contrats vie

L'aménagement suivant a été apporté au contrat vie :

- développement de la fonctionnalité de distribution de coupons sur un autre support que celui qui distribue afin de pouvoir proposer des UCO à détachement de coupons.

Pour les affaires nouvelles les notices d'information ont été modifiées fin octobre 2013. Pour le stock, les avenants aux notices d'information ont été envoyés avec les relevés annuels.

- Modification du support euro La Médicale Sérénité

Intégration des actifs Euro Allocation Long Terme dans le fonds euros du contrat La Médicale Sérénité. L'objectif est de donner du temps à l'assureur pour lui permettre de constituer une allocation d'actifs (Essentiellement des SCPI sélectionnées par Spirica pour leur rendement élevé et stable) qui s'adapte à la conjoncture et retienne à tout moment les placements les plus rémunérateurs pour une meilleure rentabilité à long terme.

Cette modification a pris effet progressivement par apport dans l'actif euro Sérénité sur 2013

- Ajouts de supports Vie

- ajout de deux supports SCPI (Fructipierre et Fructirégions) sur le contrat La Médicale Sérénité. Cet ajout a pris effet le 5 avril 2013
- ajout du fonds NOBC Obli 2017 sur les contrats Médicale Investissements 1 et 2 et sur le contrat La Médicale Sérénité. Ces ajouts ont pris effet le 25 avril 2013
- ajout de trois supports sur les contrats Médicale Investissements et Médicale Horizon Madelin : Carmignac Portfolio Emerging Patrimoine A, BSO Patrimoine et BSO Bio Santé. Cet ajout a pris effet le 25 octobre 2013.

Un tableau récapitulatif des avenants et contrats signés en 2013 est annexé au présent rapport.

Il est demandé à l'assemblée générale de renouveler la délégation dans les mêmes termes.

7) ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice 2013, le conseil d'administration s'est réuni le 22 janvier, le 2 avril, le 5 juin, le 6 septembre, le 27 septembre et le 14 novembre 2013.

Le Conseil est composé, depuis 2012, de 5 administrateurs.

Les points abordés et le taux de présence sur chaque Conseil ont été les suivants :

	CA 22/01/2013	CA 02/04/2013	CA 05/06/2013	CA 06/09/2013	CA 04/10/2012	CA 16/11/2012
Nombre de présents	5/5	5/5	4/5	3/5	4/4	4/5
Ordre du jour	1) Approbation du procès-verbal du précédent Conseil d'administration 2) Point sur l'activité 3) Taux de PAB 4) Modification de contrats 5) Approbation du budget 2013 et du prévisionnel 2014 6) Etablissement du projet de résolutions à l'Assemblée Générale 2013 7) Questions diverses	1) Approbation du procès-verbal du précédent Conseil d'administration 2) Environnement économique et financier 3) Arrêté des comptes annuels exercice 2012 4) Rapport des Avenants et contrats signés en 2012 par le Conseil 5) Point sur l'activité 6) Modifications futures sur contrats groupe 7) Questions diverses	1) Approbation du procès-verbal du précédent Conseil d'administration 2) Point sur l'Activité 3) Modifications futures sur contrats groupe 4) Organisation de l'Assemblée Générale du 27 septembre 2013 5) Questions diverses	1) Approbation du procès-verbal du précédent Conseil d'administration 2) Modifications du contrat MEDIPRAT 3) Questions diverses	1) Approbation du procès-verbal du précédent Conseil d'administration 2) Point sur l'activité 3) Modifications futures sur contrats groupe 4) Date et lieu de la prochaine Assemblée Générale 5) Questions diverses	1) Approbation du procès-verbal du précédent Conseil d'administration 2) Bilan de l'Assemblée Générale 2013 et convocation de l'Assemblée Générale 2014 3) Point sur l'activité 4) Modifications futures sur contrats groupe 5) Etablissement du calendrier des points de rencontre 2014 6) Questions diverses

Au titre de l'exercice 2013, le montant global des indemnités allouées aux administrateurs au titre de leur temps de présence s'élève à : **4 800 euros**.

EXERCICE 2013**AVENANTS ET CONTRATS SIGNES PAR LA MEDICALE VIE-PREVOYANCE**

DATE DE SIGNATURE OU DATE D'EFFET	PRODUIT	AVENANT SOUSCRIPTION	OBJET	CONSEIL ADMINISTRATION
05/04/2013	La Médicale Sérénité	Avenant	Ajout de supports dans les contrats en unités de compte	02/04/2013
25/04/2013	Médicale Investissement 1 et 2	Avenant	Ajout de supports dans les contrats en unités de compte	02/04/2013
25/04/2013	La Médicale Sérénité	Avenant	Ajout de supports dans les contrats en unités de compte	02/04/2013
01/09/2013	Produit Frais de Santé	Avenant	Aménagement des garanties	02/04/2013
11/09/2013	MEDIPRAT	Avenant	Aménagement des garanties	06/09/2013
25/10/2013	Médicale Horizon Madelin 1 et 2	Avenant	Ajout de supports dans les contrats en unités de compte	27/09/2013
25/10/2013	Médicale Investissement 1 et 2	Avenant	Ajout de supports dans les contrats en unités de compte	27/09/2013
31/10/2013	Contrats Vie	Avenant	Modification de la notice d'information afin de permettre la distribution de coupons sur un autre support que celui qui distribue	27/09/2013
Progressif 2013	La Médicale Sérénité	Avenant	Intégration du fonds euros Allocation Long Terme dans le fonds euros « classique »	27/09/2013